

F S S P X



Chapelle
Notre-Dame
de l'Espérance

12, rue des Augustins
17000 La Rochelle



ANNONCES - JANVIER 2026

Samedi 3 janvier : 3 ^{ème} classe – 1 ^{er} samedi du mois		PAS DE MESSE	
DIMANCHE 4 janvier : Fête du Saint Nom de Jésus 2 ^{ème} classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
Mardi 6 janvier : Épiphanie de Notre-Seigneur 1 ^{ère} classe	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants
DIMANCHE 11 janvier : Solennité de l'Épiphanie <i>(Fête de la Sainte Famille)</i> 2 ^{ème} classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
Mardi 13 janvier : Commémoration du Baptême de Notre-Seigneur 2 ^{ème} classe	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants 19h30 : groupe de jeunes
DIMANCHE 18 janvier : 2^{ème} dimanche après l'Épiphanie 2 ^{ème} classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
Mardi 20 janvier : Saint Fabien, Pape et martyr et Saint Sébastien, martyr 3 ^{ème} classe	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants
DIMANCHE 25 janvier : 3^{ème} dimanche après l'Épiphanie 2 ^{ème} classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
Mardi 27 janvier : Saint Jean Chrysostome, Évêque, confesseur et docteur 3 ^{ème} classe	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants 19h30 : catéchisme pour adultes

AVEC LA SAINTE FAMILLE, FIDELITE A NOTRE DEVOIR D'ETAT



Pendant ce mois de janvier, on peut encore contempler et méditer devant la crèche, les Rois Mages qui viennent adorer l'Enfant Jésus dans l'étable de Bethléem. Tout, dans cette crèche, semble se diriger vers Notre-Seigneur pour venir l'adorer. Mais malheureusement, dans la réalité tout n'est pas comme cela.

En effet, les Rois Mages sont à peine repartis que l'impie roi Hérode cherche à tuer l'Enfant Jésus. Il est déjà un signe de contradiction : les bons l'adorent et les méchants le mettent à mort.

Quelles ne furent pas les souffrances qu'endura la sainte Famille de devoir partir en pleine nuit vers l'Égypte qu'elle ne connaissait pas ! Souffrances de la longue marche, plus d'une centaine de kilomètres à parcourir, mais aussi difficultés pour se loger, se nourrir dans un pays inconnu, et surtout la crainte d'être poursuivie par les soldats d'Hérode.

Tout cela, Jésus, uni à la Sainte Vierge et à saint Joseph, l'offrait en sacrifice à Dieu son Père pour réparer et satisfaire pour nos péchés. Voilà un bel exemple qui nous est donné, car « le serviteur n'est pas au-dessus du maître ». Nous ne sommes pas supérieurs à Notre-Seigneur, alors il nous faut unir nos difficultés à Ses souffrances. Elles auront ainsi une véritable valeur. Lorsqu'on médite sur ces passages de la vie de Jésus, on peut constater que le but d'une vie chrétienne n'est pas d'amasser des richesses, des honneurs, ou d'avoir le maximum de plaisirs. Au contraire, Jésus nous montre par sa vie, sa pauvreté et ses souffrances, que la vie est un passage plus ou moins court qui nous destine à la vie éternelle. Là est notre richesse.

Pendant toute cette année qui s'ouvre devant nous, prenons de bonnes résolutions. Donnons-nous généreusement à Dieu pour notre sanctification et aussi pour le salut des âmes. Concentrons-nous sur notre devoir d'état : « *les obligations particulières que chacun a par suite de son état, de sa condition et de la situation qu'il occupe* » nous dit saint Pie X.

Écoutons Notre-Seigneur s'adressant à sœur Lucie de Fatima : « *Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant* ».

« *La pénitence demandée est donc celle qui résulte de l'accomplissement de nos devoirs d'état. C'est à la fois très simple et très réaliste, nous explique sœur Lucie. Nous savons que, pour bien ordonner nos vies, il faut répartir de façon équitable nos activités entre les multiples devoirs d'état qui nous incombent : devoirs d'état envers Dieu, envers notre patrie, envers nos parents, envers nos enfants ; devoirs d'état conjugaux ; devoirs d'état professionnels. Aucun devoir d'état ne peut être récusé tant que nous restons dans l'état qui nous l'impose.* »

Centrons donc nos activités sur le salut et laissons tomber les futilités pour aller droit à l'essentiel. C'est la garantie, quels que soient nos talents et nos insuffisances, de toujours faire pour le mieux et d'aller jusqu'au bout avec persévérance. « *C'est espérer contre toute espérance* » nous le rappelle saint Paul.

Imitons donc la Sainte Famille, elle qui a été si fidèle à son devoir d'état.